

HEROUILLE-EN-VEXIN



Date de convocation : 30/08/2022

Date d'affichage : 30/08/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 15

PRESENTS : 12

VOTANTS : 12

L'an deux mil vingt-deux, **le 28 septembre** à 19 h 00 mn, **le Conseil Municipal** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, Mme CAPRON, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. DONET, M. GARDET, M. LEBECQ, M. LECOMTE, Mme LEBLANC, Mme PETEL, M. SINGEOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. BARDOUIL

Absents : Mme BUSSELL, Mme CHANTEPIE

A été élue secrétaire : Mme LEBLANC

TAXE D'AMENAGEMENT – REVERSEMENT CCSI

Entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les communes de l'obligation de reverser à leur communauté de communes tout ou partie de leur produit de la taxe d'aménagement.

Le conseil communautaire a statué sur ce reversement par délibération en date du 27 septembre 2022 et décidé que celui-ci s'appliquerait à hauteur de 1% du produit de notre taxe d'aménagement.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE le reversement de 1% de notre produit de taxe d'aménagement à la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.



De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: mardi 4 octobre 2022 14:45
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; Contact Mairie Herouville; Comptabilité CCSI; backuptdt@berger-levrault.fr
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0953-219503083-20221004-17746.xml; 095-219503083-20220928-0030-DE-1-2_17972.xml

Accusé de réception



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-préfecture de Pontoise
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2022-10-04(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: COMMUNE DE HEROUVILLE EN VEXIN
N° de SIREN: 219503083
Numéro Acte de la collectivité locale: 0030
Objet acte: Taxe d'aménagement - Reversement CCSI
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 9.1-Autres domaines de competences des communes
Identifiant Acte: 095-219503083-20220928-0030-DE

Rapport d'erreur(s):